L'apprentissage



Pourquoi recruter un alternant?

Renforcer les équipes

Recruter un alternant, c'est:

- Faire face aux difficultés de recrutement
- Transmettre le savoir faire de l'entreprise
- Former un candidat adapté aux besoins de l'entreprise
- Intégrer progressivement un éventuel futur salarié

Plusieurs dispositifs d'aide à l'embauche d'un alternant existent selon le type de contrat en alternance signé et la date de signature du contrat.

2 000 € à 5 000 € d'aide exceptionnelle

- suivant la taille de l'entreprise et le niveau de formation de l'apprenti.
 - Majoration à 6 000 € des aides
- uniques / exceptionnelle pour les apprentis en situation de handicap

L'entreprise devra néanmoins s'acquitter d'un forfait de 750€ par alternant préparant un bac+3 ou plus.

Aides à l'embauche d'un alternant

Exonération des charges

Pour les calculs d'exonération, l'effectif de la société pris en compte est celui du 31 décembre précédant la conclusion du contrat d'apprentissage.

Vous êtes une entreprise du secteur privé de moins de 11 salariés :

 exonération totale des cotisations patronales et salariales légales ou conventionnelles.

Vous êtes une entreprise du secteur privé de 11 salariés et plus :

exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et des cotisations salariales d'origine légale ou conventionnelle.

Pour les entreprises du secteur privé :

les frais de formation sont pris en charge partiellement ou totalement par votre OPCO.

Pour les entreprises du secteur public :

contacter le CFA pour les informations relatives au financement des frais de formation.

Le CFA édite tous les documents nécessaires à la demande de prise en charge et vous accompagne dans cette démarche.

Financement des frais de formation

Recruter un apprenti, 2 possibilités :

- Vous avez trouvé un candidat: il ou elle correspond parfaitement à vos besoins et il ou elle remplit les conditions d'admission de l'organisme de formation, contactez-nous pour établir la fiche de mission.
- **Vous cherchez un candidat :** rendez-vous sur l'espace apprentissage du site web de l'organisme proposant la formation que devra suivre votre apprenti.

Vous pouvez également proposer au CFA Andilcampus vos offres d'emploi que nous diffuserons.

Qui sommes-nous?

Juris Campus est un institut de formation professionnelle dédié aux **métiers du droit et de la gestion de patrimoine** depuis 2004. Depuis septembre 2021, nous sommes également devenus CFA, Centre de Formation d'Apprentis. Nous proposons des formations allant du Bac+3 au Bac+5.

L'ensemble de nos formations est éligible à l'apprentissage. La formation par l'alternance a un double enjeu. Elle donne à l'alternant la possibilité de se former tout en cumulant une expérience professionnelle et elle permet à l'entreprise qui accueille un apprenti de bénéficier d'un apprenant bien formé.





La certification qualité a été délivrée aux titres des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATIONS ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Nos formations

Titres RNCP de Niveau 6, Bac +3

- Licence 3 Juriste de Copropriété
- Titre Conseiller en Gestion de Patrimoine

Titres RNCP de Niveau 7, Bac +5

- Titre Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine
- Master JEA Droit des Affaires parcours-type Juriste d'entreprise d'assurance
- Master Droit des Affaires parcours-type Juriste de copropriété
- Master 2 Compliance Officer

Notre partenaire



La réussite de nos apprentis

89,2%

des apprentis présents à l'examen ont obtenu la certification, en moyenne, en 2024.

